

Le 2 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maternités à Toulouse : priorité à la prise en charge des futures mamans

Dans le contexte d'un mouvement de grève des sages-femmes, les conditions de sécurité indispensables pour la prise en charge des naissances ne peuvent actuellement être réunies au sein de la Maternité de la Clinique rive Gauche à Toulouse. Un autre mouvement de grève est annoncé à compter de demain au sein de la Maternité de la Clinique Croix du Sud, implantée à proximité de Toulouse.

Les équipes de l'Agence régionale de santé sont pleinement engagées pour assurer en priorité la qualité et la sécurité de la prise en charge des futures mamans, avec l'appui de tous les établissements de santé voisins. D'autres maternités de la région sont désormais mobilisées, pour accueillir ces futures mamans qui ne peuvent être prises en charges par les cliniques concernées.

Le bon réflexe pour les futures mamans : contacter le 15

L'ARS demande à ces futures mamans de contacter le 15 : les équipes de régulation médicale les orienteront vers des maternités qui pourront les accueillir. L'ARS déplore les désagréments pour les familles concernées qui pourraient faire face à un éloignement géographique plus important lors de ces naissances.

Sans préjudice des revendications liées à un conflit social, **l'ARS et la Préfecture rappellent également que les établissements de santé sont tenus à la continuité de leur mission de service public au service des patients accueillis.**

Pour garantir la continuité de cette mission, des personnels sont réquisitionnés par l'autorité préfectorale. Ne pas respecter ces réquisitions est un délit, qui fait l'objet d'un signalement systématique au procureur de la République.

L'ARS et la Préfecture appellent instamment tous les professionnels de santé concernés à respecter ces réquisitions préfectorales, pour éviter toute interruption de la prise en charge des naissances, des jeunes mamans et des nouveau-nés et des conséquences susceptibles de s'en suivre.